

Rennes,  
Lundi 18 avril 2016

## Culture scientifique, technique & industrielle (CSTI) 1<sup>re</sup> réunion du Pôle régional Bretagne culture scientifique

Compétente en matière de culture scientifique, technique & industrielle depuis 2014<sup>1</sup>, la Région a souhaité s'impliquer davantage dans le développement de la CSTI en mettant en place un Pôle régional, *Bretagne Culture Scientifique*, dont l'animation a été confiée à l'Espace des Sciences de Rennes<sup>2</sup>. La réunion du 18 avril a eu pour objet de préciser ses missions et objectifs.

Ce pôle régional, créé fin 2015, aura vocation à **mutualiser et coordonner les actions portées par les différents acteurs de la CSTI sur le territoire** (les expositions itinérantes, par exemple) afin de « *cultiver et faire rayonner l'envie d'apprendre et d'entreprendre* », comme il est dit dans le Schéma Régional Enseignement Supérieur et Recherche (SRESR).

« Avec **plusieurs structures complémentaires** sur lesquelles s'appuyer, la Bretagne peut être considérée comme une terre d'excellence en la matière », souligne Bernard Pouliquen, Vice-président de Région en charge du dossier. « *L'offre existante, riche et variée, bénéficie aussi de l'implication forte des territoires, collectivités, chercheurs des universités et écoles* ».

Pour mémoire, **Océanopolis** (Brest) et la **Cité des Télécoms** (Pleumeur-Bodou) ont une reconnaissance nationale, la **Maison de la mer** de Lorient est très active et l'**Espace des sciences** est le 1<sup>er</sup> centre fréquenté en région, après Universcience à Paris, avec plus de 200 000 visiteurs par an et déjà plus de 3 millions de vues sur sa chaîne YouTube [espace-sciences.tv](http://espace-sciences.tv).

L'enjeu, désormais, est de structurer cette offre, de travailler en réseau, de monter des partenariats, de proposer des espaces de paroles et d'échanges pour les jeunes, d'associer les industriels au monde de la recherche, de co-construire et de rassembler autour de lieux et tiers lieux, d'expérimenter avec les acteurs du numérique, de diffuser de nouvelles formes d'apprentissage de la CSTI (MOOC, COOC)...

Cette réunion a permis de préciser **les missions de l'Espace des sciences** définies dans une convention de partenariat triennale, signée avec la Région en octobre 2015. Un **poste d'animateur**, créé à cet effet, sera mis au service des acteurs régionaux, en appui au développement de leurs actions.



### La CSTI en région Bretagne

1 pôle régional *Bretagne Culture Scientifique*

4 contrats d'Objectifs et de Moyens avec la Région sur 2015-2017 (Océanopolis, Maison de la Mer de Lorient, Petits Débrouillards, Espace des Sciences)

12 numéros du magazine SCIENCES OUEST par an

150 villes-étapes du SCIENCE TOUR des Petits Débrouillards

Plus de 1 M€ engagés annuellement par la Région pour la CSTI

<sup>1</sup> La loi de juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a transféré la compétence aux Régions au 1er janvier 2014.

<sup>2</sup> L'Espace des sciences est présent dans le Finistère, à travers son antenne morlaisienne installée au sein de la Manufacture des Tabacs. Un projet soutenu au titre des Investissements d'Avenir, auquel la Région contribue à hauteur de 1 M€.